

L.F/

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
--♦--♦--♦--
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
--♦--♦--♦--

DECRET N° 74-218 du 23 août 1974

portant nomination de Mr. LAssissi
Fatiou ADEKOUNTE en qualité d'Adminis-
trateur de la Banque Dahoméenne de
Développement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972 portant formation du
Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le décret n° 72-290 du 9 Novembre 1972, déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-
butions des membres du Gouvernement et les décrets modificatifs
subséquents ;
VU le décret n° 74-16 du 29 Janvier 1974 portant nomination des re-
présentants de l'Etat Dahoméen au Conseil d'Administration de la
Banque Dahoméenne de Développement ;
SUR Proposition du Ministre de l'Economie et des Finances,
LE Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er : Est nommé administrateur de la Banque Dahoméenne de
Développement en remplacement de Mr. Abdoulaye MALAM IDI :

- Monsieur Lassissi Fatiou ADEKOUNTE, Administrateur Civil.

L'article 2 du décret n° 74-16 du 29 Janvier 1974 susvisé
est modifié en conséquence.

.../...

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 août 1974

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,

AMPLIATIONS : PR 8 - MEF 6 - SGG 4
Ministères 10 - CS 6 - IAA-DCCT-IGF
3 - Gde.Chanc. 1 - BDD 2 - BCEAO 1
CCCE 1 - DCF 1 - DGCTP 1 - DGAJL-
Dtion Stat. 2 - CNR 4 - DGP 1 -
Intéressés 2 - JORD 1. INSAE 2
SED 2 CNI 1

Capitaine Janvier ASSOGBA